

Rapport public**Date d'émission du rapport :** 16 décembre 2025**Numéro d'inspection :** 2025-1198-0005**Type d'inspection :**

Inspection proactive de conformité

Titulaire de permis : Arnprior Regional Health**Foyer de soins de longue durée et ville :** The Grove Nursing Home, Arnprior**RÉSUMÉ D'INSPECTION**

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 11, 12, 15 et 16 décembre 2025

L'inspection concernait :

- Signalement : n° 00164168 – Inspection proactive de conformité

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Entretien ménager, services de buanderie et d'entretien

Alimentation, nutrition et hydratation

Prévention et contrôle des infections

RÉSULTATS DE L'INSPECTION**AVIS ÉCRIT : Exigences générales**

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit en vertu de la disposition 154 (1) 1 de la LRSLD (2021)

Non-respect de : la disposition 34 (1) 3 du Règl. de l'Ont. 246/22

Exigences générales

Paragraphe 34 (1) – Le titulaire de permis d'un foyer de soins de longue durée veille au respect des règles suivantes à l'égard de chacun des programmes structurés exigés aux articles 11 à 20 de la Loi et de chacun des programmes interdisciplinaires exigés à l'article 53 du présent règlement :

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

District d'Ottawa

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée 347, rue Preston, bureau 410

Ottawa ON K1S 3J4

Téléphone : 877-779-5559

3. Le programme doit être évalué et mis à jour au moins une fois par année conformément aux pratiques fondées sur des données probantes et, en l'absence de telles pratiques, conformément aux pratiques couramment admises.

On a omis d'évaluer et de mettre à jour le programme d'entretien au moins une fois par année. En effet, l'examen du programme d'entretien du foyer de même que de toutes les politiques et marches à suivre pertinentes, ainsi que l'entretien réalisé auprès d'un membre du personnel ont permis de constater que la dernière mise à jour du programme remontait à juin 2021.

Sources : Politique : Exploitation du bâtiment et entretien préventif (Building Operations and Preventative Maintenance) [n° XI-A-10.00] – Dernière mise à jour en juin 2021; politique : Disponibilité des services d'entretien (Maintenance Service Availability) [n° XI-A-15.00] – Dernière mise à jour en juin 2021; politique : Équipement électrique et non électrique (Electrical and Non-electrical Equipment) [n° XI-B-25.00] – Dernière mise à jour en juin 2021; politique : Réparation et entretien de la plomberie (Plumbing Repair and Maintenance) [n° XI-B-35.00] – Dernière mise à jour en juin 2021; entretien avec un membre du personnel.